



COMMUNE DE SAINT-GENOU

Plan Local d'Urbanisme



PLAN DE ZONAGE PLAN SUD

PLU approuvé par délibération du 10 septembre 2004
Révision approuvée par délibération du 11 mars 2020



Echelle : 1/5000

Dossier n° 2013-001

Mars 2020 / JCD

LEGENDE

- Zone urbaine**
- Sous secteur d'habitat du centre historique et ancien
 - Sous secteur d'habitat récent et pavillonnaire
 - Sous secteur concerné par la zone de contrainte renforcée du forage de la nappe du Cénomanien
 - Sous secteur d'équipements spécifiques (sports, loisirs, etc. ...)
 - Sous secteur de hameaux constructibles
 - Sous secteur de hameaux non constructibles
 - Sous secteur de jardins
 - Sous secteur à vocation d'activités artisanales, industrielles et commerciales
 - Sous secteur d'urbanisation future à vocation d'habitat
 - Sous secteur d'urbanisation future (nonconstructible)
- Zone naturelle**
- Sous secteur naturel de corridors
 - Sous secteur naturel d'écotone
 - Sous secteur naturel de lisière
 - Sous secteur naturel de vallée
- Zone agricole**
- Sous secteur à vocation agricole
 - Sous secteur à vocation agricole concerné par la zone de contrainte renforcée du forage de la nappe du Cénomanien
 - Sous secteur à vocation agricole
- Éléments paysagés à protéger au titre du L151-23 du code de l'urbanisme**
- Espace Boisé Classé à conserver (EBC)
 - Emplacement réservé avec numéro de référence
 - Voie bruyante - Recul de 75 m - Axe RD 943
 - Zone d'implantation des annexes en milieu Agricole et naturel
- SPÉCIAL : Secteur de Taille Et de Capacité d'Accueil Limité**
- Périmètre de Protection Modifié
 - Périmètre de centralité commerciale
 - Éléments bâtis pouvant faire l'objet d'un changement de destination de l'article 151-11 du code de l'urbanisme